



**L'Initiative d'Oslo pour les médicaments :  
un meilleur accès à des médicaments  
efficaces, nouveaux et à prix élevé –  
une nouvelle vision de la collaboration  
entre les secteurs public et privé**

/2

**Consultation à l'adresse  
des États membres et des territoires**

**21 janvier 2021, de 10 à 13 heures  
(heure de Paris)**

**14 décembre 2021  
Original : anglais**

## **Document de réflexion**

### **Introduction**

1. L'OMS/Europe et le gouvernement norvégien ont lancé conjointement l'Initiative d'Oslo pour les médicaments en étroite collaboration avec le ministère norvégien de la Santé et des Services de soins et l'Agence norvégienne des médicaments. Un programme de travail de 18 mois sera mis en œuvre, avec comme point d'orgue l'organisation d'une réunion de haut niveau à Oslo en mars 2022 à l'issue de laquelle sera proposée une nouvelle vision de la collaboration entre les secteurs public et privé pour un meilleur accès à des médicaments efficaces, nouveaux et à prix élevé. Cette initiative s'appuiera sur d'autres activités en rapport avec l'accès aux médicaments entreprises au niveau mondial par l'OMS et d'autres agences des Nations Unies, et collaborera avec des initiatives similaires dans les autres Régions. Elle donnera une impulsion à la mise en œuvre de la Résolution WHA72.8 de l'Assemblée mondiale de la santé sur l'amélioration de la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits sanitaires<sup>1</sup>. Le projet de document ci-joint détaillant l'objet de l'Initiative d'Oslo pour les médicaments présente davantage d'informations sur cette dernière, à savoir le contexte, les objectifs, le format, les thèmes, le processus de consultation et le résultat escompté.
2. Le présent document comporte plusieurs questions qui sont soumises à l'attention des États membres et des territoires en vue de donner une impulsion à l'Initiative d'Oslo pour les médicaments, et d'examiner la manière dont les recommandations de fond contenues dans la résolution WHA72.8 peuvent être mises en œuvre. La discussion et les résultats de la première réunion de consultation informelle qui se tiendra en ligne le 21 janvier 2021 serviront de base à une seconde consultation sur un projet de document final qui sera organisée plus tard en 2021 (date à déterminer).

---

<sup>1</sup> Voir [https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/329303/A72\\_R8-fr.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/329303/A72_R8-fr.pdf?sequence=1&isAllowed=y).

## Les objectifs de l'Initiative d'Oslo pour les médicaments

3. Les objectifs de l'Initiative sont les suivants :
  - a) réfléchir à l'état du marché des médicaments efficaces, nouveaux et à prix élevé en Europe, selon les points de vue de diverses parties prenantes ;
  - b) examiner les problématiques clés influant sur l'accès à des médicaments efficaces, nouveaux et à prix élevé et les éventuelles mesures à prendre pour y remédier dans le cadre du Programme de travail européen 2020-2025 ;
  - c) procéder à un échange de données d'expérience sur les activités menées conjointement et volontairement entre les pays et les territoires comme mécanisme permettant la collaboration ;
  - d) poursuivre le dialogue et permettre l'échange de données d'expérience afin de faire progresser la mise en œuvre de la résolution WHA72.8 de l'Assemblée mondiale de la santé sur la transparence ;
  - e) présenter les initiatives efficaces prises pendant la pandémie de COVID-19 ;
  - f) discuter et convenir des principaux éléments d'action pour permettre une nouvelle vision de la collaboration et s'accorder sur les principes et le processus ;
  - g) recenser et définir les potentielles actions futures en vue de relever les défis de la collaboration.

## Thèmes

4. Conformément aux objectifs de développement durable (ODD) et au Programme de travail européen 2020-2025, l'Initiative d'Oslo pour les médicaments sera fortement axée sur l'équité et la nécessité de ne laisser personne de côté. L'accès à des médicaments efficaces, nouveaux et à prix élevé sera examiné sous l'angle des trois thèmes énumérés ci-dessous, en réfléchissant aux activités de collaboration innovantes entre, d'une part, les États membres et les territoires et, d'autre part, le secteur privé dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
  - SOLIDARITÉ – renforcer la solidarité entre les parties prenantes pour réaliser les ODD et améliorer l'accès des patients dans la Région européenne de l'OMS.
  - TRANSPARENCE – comprendre comment la transparence peut être utilisée pour instaurer la confiance et soutenir l'accès.
  - DURABILITÉ – examiner comment garantir la durabilité de l'industrie et des systèmes de soins de santé.

## Questions à l'attention des États membres et des territoires

5. **Objet de l'Initiative d'Oslo pour les médicaments**
  - a) Les États membres et les territoires ont-ils des commentaires sur le projet de document détaillant l'objet de l'Initiative d'Oslo pour les médicaments ?

**6. Problèmes affectant l'accès à des médicaments et produits sanitaires efficaces, nouveaux et à prix élevé ainsi que solutions potentielles**

- a) Quels sont, selon les États membres et les territoires, les principaux problèmes affectant l'accès à des médicaments efficaces, nouveaux et à prix élevé ?
- b) Quelles sont les actions prometteuses entreprises par les États membres et les territoires en vue d'améliorer l'accès aux médicaments ? Les exemples peuvent porter sur la négociation des prix, les partenariats public-privé, les nouveaux mécanismes de financement, les accords sur le volume et les prix, le partage des risques, ainsi que les accords d'achat anticipé.
- c) Comment l'OMS/Europe peut-elle aider les États membres et les territoires à assurer l'accès de leurs populations à des médicaments efficaces, nouveaux et à prix élevé ?

**7. SOLIDARITÉ**

- a) Comment renforcer les mécanismes existants de coopération et de coordination entre les États membres et les territoires, y compris les analyses prospectives, les achats et les évaluations réalisés de manière conjointe ?
- b) Comment l'OMS/Europe peut-elle continuer à soutenir un dialogue actif et utile entre les parties prenantes ?

**8. TRANSPARENCE**

- a) Quelles mesures les États membres et les territoires peuvent-ils prendre pour renforcer davantage la mise en œuvre de la résolution WHA72.8 de l'Assemblée mondiale de la santé ?
- b) Comment l'OMS/Europe peut-elle aider les gouvernements nationaux à développer et à mettre en œuvre la résolution WHA72.8 de l'Assemblée mondiale de la santé ?

**9. DURABILITÉ**

- a) Comment les États membres et les territoires peuvent-ils contribuer à concilier des politiques pharmaceutiques et des pratiques d'achat durables avec une industrie et des innovations durables ?
- b) Comment l'OMS/Europe peut-elle soutenir les États membres et les territoires dans cet effort en vue de renforcer l'efficacité des systèmes de gouvernance nationaux ?